

## ORDRE DU JOUR

- 1) Personnel communal : modification du tableau des emplois
- 2) Délibération relative à l'adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le Centre de gestion du Finistère
- 3) Recensement de la population : création de 13 postes d'agents recenseurs et fixation de la rémunération
- 4) Adhésion à l'association "Réseau des Villes Jean Moulin"
- 5) Représentation de la commune de Châteaulin au sein de l'EPLEFPA Châteaulin-Morlaix-Kerliver : proposition d'un nouvel représentant titulaire
- 6) Renouvellement de la convention entre la commune de Saint-Coulitz et la ville de Châteaulin concernant une participation financière de la commune de Saint-Coulitz au coût des repas - Année 2025
- 7) Convention avec l'Etat relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de la pause méridienne dans le premier degré
- 8) Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement pour le budget principal de la commune de Châteaulin pour l'exercice 2025
- 9) SFR
  - 9 a) Protocole d'accord – Fin de la convention d'exploitation du réseau câblé
  - 9 b) SFR : convention de mise à disposition d'un local
- 10) Crédits fournitures scolaires 2025
- 11) Avance sur subvention 2025 au profit de l'OGEC de l'école Saint Joseph La Plaine  
Crédits fournitures scolaires 2025
- 12) Participation 2025 au prix des repas servis à la cantine de l'école Saint Joseph et l'école Diwan
- 13) Modernisation des coupons sport
- 14) Autorisation de vendre un bien du domaine privé de la commune d'une valeur supérieure à 4 600 € : vente d'un bus 22 places
- 15) Tarifs communaux : année civile 2025
- 16) Débat d'orientation budgétaire
- 17) Avance remboursable au CCAS 2025 et convention associée

CONSEIL MUNICIPAL  
16 décembre 2024 – 19H00  
SALLE DES FÊTES

18) Avenant n°1 au commodat signé avec M. Yoann LAUTROU

19) Acquisition d'un bien et autorisation à donner au Maire pour solliciter le financement fonds Barnier

20) Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)

21) Avis du conseil municipal : ouverture des commerces le dimanche en 2025

22) Année 2025 : délégation consentie par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : demande de subventions

23) Information au conseil (ne faisant pas l'objet d'un vote) : délégation consentie par le conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T. (Code général des collectivités territoriales) : marchés publics